

Affaire Rapport d'enquête du CST :

P3

Agbéyomé KODJO, Aimé GOGUE et Etsri CLUMSON-EKLU démentent formellement avoir signé le rapport du CST sur les incendies



Zeus Ajavon (CST)

Aimé Gogué (ADDI)

Agbéyomé Kodjo (OBUTS)

Clumson-Eklu (ATDH)

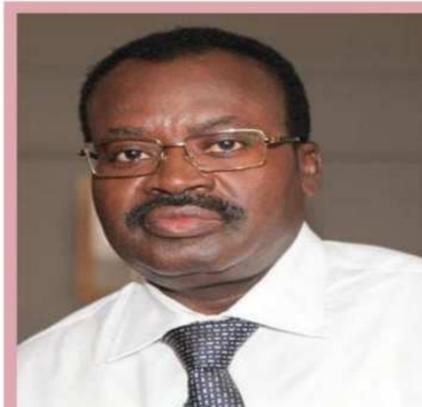
De la malhonnêteté intellectuelle au CST

Politique/Santé :

La santé du PM Ahoomey-Zunu s'améliore considérablement

Plusieurs informations ont circulé ces derniers jours dans la presse sur l'état de santé du chef du gouvernement. Selon certains journaux, la santé de M. Ahoomey-Zunu se serait aggravée. Selon nos recoupements, il n'en est rien du tout de si alarmant. Le Premier Ministre se rétablit à merveille et à la satisfaction de ses médecins soignants.

P.4



Le PM Ahoomey-Zunu Séléagodji

BON A SAVOIR :
INTERRUPTIONS NON PLANIFIÉES DE LA FOURNITURE
D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (Article 11.3 du RTD) P.2



Dr Gnadé Djétéli, DG de la CEET

Société :

L'Association " ACTION POUR ENFANTS " a marqué la journée internationale de l'enfant à Lomé



La joie des tout petits soutenus par "Action pour enfants" à SOS village d'enfants

Le mercredi 20 novembre dernier à Lomé, les membres de l'Association " Action pour enfants " ont choisi de se pencher sur les questions touchant au bien-être des enfants, à l'occasion de la célébration à l'internationale de cette journée placée sous le thème : " Droit à l'expression et à la participation des enfants et des jeunes ".

Suite page 6

POLITIQUE/ FRAC/CST :

Les Femmes de l'ANC dans les rues pour la libération des militants de l'opposition écroués dans l'affaire des incendies des marchés



Mme Isabelle Améganvi (ANC)

Les femmes de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) seront dans les rues de Lomé les 29 et 30 novembre prochains pour exiger notamment la libération des militants de l'opposition écroués dans l'affaire des incendies des marchés: telle est la principale information lors du meeting à la plage du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC), appuyée par le Collectif "Sauvons le Togo" (CST), après la marche hebdomadaire dans les rues de Lomé.

Suite page 485

EDUCATION / Crise

Nouvelle grève dans l'enseignement Jeudi et vendredi



Florent Manganawé, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

Météo

Mardi 26 Novembre 2013
Matin:
Ciel peu nuageux
24°C
Après-midi:
Ciel peu nuageux
32°C



DEUX MODES D'ACCÈS
pour UN GRAND RACCOURCI vers votre compte.
Offre promotionnelle du 16 Novembre 2013 au 16 Février 2014
ACCÈS PAR INTERNET ACCÈS PAR TÉLÉPHONE

Lisez nous désormais sur le:
www.lemedium.info
avec:
SOGESTI
Intégrateur de Systèmes d'Information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

EDITO

Offrir et vivre le pardon !

A la lecture de la vie socio-politique de notre pays et surtout à l'analyse des comportements des citoyens, aigris à volonté d'un côté et sur la défensive de l'autre, il urge que les Togolais, nous tous donc, offrons le pardon à nos prochains. Tout en faisant ce geste d'amour et de foi, nous avons l'impérieux devoir de vivre en retour ce pardon.

Pourquoi nous en voulons tant ? Pour des postes, des positionnements, des visées politiques et de domination de l'autre ? Pourquoi nous affaiblir en nous affrontant dans des stratégies qui frisent la gaminerie, des résultantes du diabolin ? Pourquoi considérer toujours autrui comme l'autre là qui ne veut pas mon bien et qu'il faut nécessairement écarter ? Allant parfois jusqu'à vouloir lui ôter la vie ? Pourquoi ? C'est la question que nous nous posons simplement.

Nous devons tous changer de comportements, de manières de voir et de vivre les choses. Les politiciens doivent changer leur façon d'agir et ne rien penser qu'au bien du Peuple, des Populations. On ne doit plus surfer sur la misère des populations, les engouffrer dans des actions sans lendemains, incertaines pour dire qu'on fait de la politique, du radicalisme. Au même moment, on s'assure en tant que politicien adepte de la violence sous toutes ses formes et de la démagogie, qu'en cas de pépin, on sera à l'Occident ou au pays de Barack OBAMA.

Tout en continuant de vociférer à l'occasion sur ses chaînes radios et télévisées qui ne veulent pas le développement de notre cher continent l'Afrique et qui malheureusement ne vivent que des tensions et des conflits dans nos pays respectifs. Car ce sont ces informations qui les intéressent. Ils nous cognent à loisir et nous nous y plaignons aveuglément. Triste réalité que celle des Africains qui croient qu'entre frères, rien n'est possible et que la meilleure des actions est de saboter la politique, les efforts de son prochain, adversaire politique pour se donner une certaine contenance. Contenance malheureusement triste.

Il nous faut, Togolais donc, offrir le pardon et surtout le vivre en retour. A quelques niveaux que ce soit. Dans nos familles, dans nos relations, dans nos corporations, sur nos lieux de travail, dans nos relations de tous les jours avec autrui. Créons des changements positifs autour de nous. C'est simple et facile. Essayons !

Crédo TETTEH

Libre opinion :

Ces Africains qui ne comprennent pas le sens de la Démocratie !

INTERPELLATIONS: (Komlan ALIPUI, Dr Georges KENKOU).

Cher aîné Komlan Alipui, Président du GRAD, j'ai lu récemment, dans un torchon de la place, que vous proposez une CONSTITUANTE, pour élaborer une nouvelle Loi Fondamentale ! Que ferons-nous alors de nos 91 députés que notre peuple a élus le 25 Juillet dernier ? On va les envoyer chaque samedi faire " Ville Propre " à ATAKPAME et TEMEDJA ?



Dr David IHOU

La recette d'Assemblée Constituante a foiré en TUNISIE, avec la bouillabaisse qu'on sait. Etes-vous au courant ? Il n'y a que deux façons de faire une révision constitutionnelle : le référendum national ou la révision constitutionnelle par le Parlement. Un ancien Ministre d'Eyadema, qui a 77 ans devait le savoir !

Le cas togolais est un mauvais exemple pour l'Afrique, que ce soit l'assassinat de Sylvanus Olympio le 13 Janvier 1963, ou le bras de fer stérile qui oppose le pouvoir et l'opposition depuis la Conférence nationale... Agboyibo, Kodjo, Koffigoh, Gnininvi, Olympio pouvaient se targuer d'avoir amené la Démocratie dans notre pays, mais ils n'ont pas préparé la relève. Aujourd'hui, le paysage politique togolais se résume essentiellement aux hommes et femmes du pouvoir. En face, c'est une opposition epsilonurréaliste composée d'hommes et de femmes plaisantins (pour la plupart) et qui se manifestent par des plaisanteries à la plage tous les samedis ou des appels à faire les derniers Tours de Jéricho. La plupart de ces opposants ne comprennent pas grand-chose de la démocratie et ne veulent pas comprendre la quintessence de ce concept.

En Guinée, Ceilou Dalein Diallo, Lansana KOUYATE, SIDIA TOURE ont été tous Premier Ministre du dictateur Lansana

CONTE ! Ils n'ont jamais organisé des élections législatives transparentes, quand ils gouttaient aux délices du pouvoir. Aujourd'hui dans l'opposition, ils font tout de travers et sacrifient cent jeunes guinéens, qui sont morts dans les manifestations de rue, depuis quelques mois... pour des élections législatives qui viennent de se tenir. Ils déposent des recours, tout comme le Parti au pouvoir du Président d'Alpha CONDE, et quand la Cour Suprême proclame les résultats définitifs, ils contestent, fustigent la Cour et appellent les guinéens à une " journée ville-morte " ! Mourir pour un député, c'est le triste sort du jeune guinéen, alors que les enfants de ces opposants étudient tranquillement aux USA, en France, en Suède ou en Allemagne ! Grèves, sit-in, ville-morte, marches... c'est tout ce que les opposants savent faire en Afrique !

Etienne TSISEKEDI, un vieillard, qui a sidéré le monde entier avant l'élection présidentielle au Congo Kinshasa : si quelqu'un "pouvait lui amener à ses pieds, ligoté, Président KABILA, il lui donnerait une forte récompense" ! Il n'est pas encore au pouvoir, et voilà le sort qu'il réserve à son challenger ! Que fera-t-il quand il sera au pouvoir ? Il n'ira jamais au pouvoir tant que KABILA sera à la commande ! C'est cela, l'histoire dramatique de la RDC, un pays " scandale géologique ", qui se meurt de paupérisation, victime de ses dirigeants et de ses opposants. Tiens, ils viennent aussi de créer un " Collectif Sauvons la RDC ", comme Zeus Ajavon au Togo ! Partis politiques, Associations de la Société civile, une soixantaine de députés élus aux dernières législatives, voilà le CS-RDC ! Ils feront des marches, des sit-in, des destructions de biens mobiliers et immobiliers, des discours incendiaires puis, aux législatives prochaines ils obtiendront 10 à 15% d'élus au total au Parlement, comme le CST togolais a obtenu 19 députés (16 pour l'ANC et 3 pour ADDI)... Puis les marchés de KINSHASA, LUMUMBASHI, GOMA brûleront peut-être pendant leurs derniers tours de JERICHO... **Oh, nous n'avons pas compris, le CST togolais et le CS-RDC congolais veulent " sauver " le Togo et la RDC des flammes !**

Bernard COLELAS a été " opposant historique " contre Marien

NGOUABI, puis contre le général OPANGO puis contre Sassou N'GUESSO. Puis dans des alliances et contre alliances avec ce dernier et Pascal LISSOUBA, il déclenche et anime une guerre civile de plusieurs années avec 6.000 jeunes congolais tués dans son camp ! Puis, il s'exile, revient, malade, au pays, après avoir signé un accord secret avec le pouvoir, " pour mourir sur sa terre natale, dit-il ". Il sera enterré avec les honneurs, par magnanimité du président SASSOU N'GUESSO. Comme bilan de cet opposant qui a été premier Ministre de Pascal LISSOUBA, après un retournement de veste, on ne note que des morts, destructions de maisons et de quartiers et villages entiers...

Aimant se faire appeler " le démocrate ", il n'a pas compris que la démocratie, ce n'est pas un combat aux kalachnikovs et aux bombes, ce n'est pas le nonnnonisme à tout, ce n'est pas des phrases creuses comme " Sauvons le Togo " ou " Sauvons la RDC ", la démocratie ce n'est pas mettre des milliers de jeunes sur le trottoir chaque samedi et leur apprendre l'oisiveté ; ce ne sont pas les invectives, les phrases incendiaires, les injures et l'atteinte à la vie privée des dirigeants du moment : La démocratie, c'est la gouvernance des peuples par des peuples formés, conscients, réfléchis, tolérants, travailleurs, et qui se conduisent avec intelligence et dignité.

Dr David IHOU

MUSIQUE : Un hommage à Bella Bellow du 10 au 15 Décembre à Lomé, 40 ans après sa disparition

UN HOMMAGE sera rendu du 10 au 15 Décembre à Lomé à la diva de la chanson togolaise Bella Bellow, tuée dans un accident de la route le 13 décembre 1973, ont annoncé le mardi dernier les organisateurs lors d'une conférence de presse.



longtemps, elle aurait contribué énormément au fondement de notre culture. Nous restons convaincus pour notre part que la politique de réconciliation et d'action sociale (...) réussira encore mieux en puisant dans les idées de la grande artiste", a-t-il souligné.

Les manifestations démarreront le 10 décembre par une messe en mémoire de la disparue. Plusieurs activités sont prévues dont une exposition de photos et d'habits personnels de Bella Bellow dans le hall de l'Hôtel Sarakawa.

Il est également prévu une vente des objets à l'effigie de la diva sur le site de la 11ème foire internationale de Lomé.

Cet hommage sera marqué par un podium qui regroupera des artistes nationaux de la chanson et un grand concert sur le stade de Kégué où sont attendus des artistes internationaux tels que Meiwai, Manu Dibango, Aïcha Koné etc.

Selon le représentant du ministre de la culture, Bella Bellow reste une icône vivante à l'instar des stars du football.

"Si Bella Bellow avait vécu plus

Cet hommage sera l'occasion pour le comité d'organisation de lancer la Fondation Bella Bellow.

Rappelons que Bella Bellow - de son vrai nom Georgette Nafiatou Adjoavi Bellow - est née le 1er février 1945 à Tsévié (environ 35 km au nord de Lomé). Plusieurs de ses chansons dont Blewu", "Nye Dzi" et "Denyigban" sont toujours gravées dans la mémoire des togolais.

INTERRUPTIONS NON PLANIFIEES DE LA FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE (Article 11.3 du RTD)

POUR LA GESTION de l'information lors des interruptions non planifiées de la fourniture de l'énergie électrique, la CEET s'oblige à tenir à disposition des Clients, un numéro de téléphone sur lequel l'on peut obtenir des informations fiables.



Gnadè Djétéli, DG CEET

Pour les cas d'interruptions non planifiées de la fourniture de l'énergie électrique aux Abonnés MT, la CEET :

- Se tient à la disposition de l'Abonné et, le cas échéant, de la CEB ou de tout IPP, pour les informer sur la nature et la durée de la panne ;
- Donne, à la demande de l'Abonné et, le cas échéant de la CEB ou de l'IPP, une explication écrite sur l'origine, ainsi que le résumé du déroulement de l'incident, au plus tard dans les quinze (15) jours suivant l'incident.
- La CEET publie sur son site

internet, au plus tard dans les cinq (5) jours suivant l'incident, la liste, la durée approximative et les causes succinctes relatives au Réseau du Service Public de Distribution des interruptions non planifiées en MT. En BT, la CEET peut se limiter aux interruptions non planifiées d'une durée de plus de quinze (15) minutes. Ces informations sont maintenues sur le site pendant au moins douze (12) mois.

Source : Extrait du Règlement Technique de Distribution d'Energie Electrique (RTD) Février 2012

SOGESTI
Intégrateur de Système d'information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

<p>Sites web utiles www.emploi-togo.com Emplois-Recrutements-Formations-Séminaires www.marchespublicstogo.com Publication des appels d'offre publics et privés Appels à manifestation d'intérêts www.togoentreprise.com Annuaire des entreprises-Partenariats-</p>	<p>Financement www.sogesti.net Cabinet d'experts en informatique Gestion électronique de documents et archivage Formations en informatique et en gestion Nous joindre : Tel(00228) 22 20 05 53 E-mail : sogesti@gmail.com</p>
---	---

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Société Politique Economique Développement Culture

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 99 52 05 15
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Ogouki ATAKPA

Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 9012 3730
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Léo AYIVI (90 19 70 25)

Affaire Rapport d'enquête du CST :

Agbéyomé KODJO, Aimé GOGUE et Etsri CLUMSON-EKLU démentent formellement avoir signé le rapport du CST sur les incendies

LE RAPPORT DU CST (Collectif Sauvons le Togo) sur les incendies criminels ayant ravagé les marchés de Lomé et de Kara, publié le 10 novembre dernier et désignant huit (8) hautes personnalités civiles et militaires comme les auteurs et commanditaires de ces actes, a décidément du plomb dans l'aile. Après Agbéyomé KODJO, le président d'OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire) qui a formellement démenti avoir été associé à l'élaboration et à la publication du document alors qu'il était présenté comme un de ses signataires, c'est au tour du Pr Aimé GOGUE, Président d'ADDI (Alliance Démocratique pour un Développement Intégral) ainsi que de monsieur Etsri CLUMSON-EKLU, président de l'Association Togolaise des Droits de l'Homme de déclarer être étrangers aux allégations publiées. Ils l'ont fait dans une correspondance adressée au coordonnateur du CST, Me Zeus AJAVON. Décidément l'avocat Zeus Ajavon n'est pas au bout de ses peines.



Zeus Ajavon (CST)

Dans sa correspondance, le Pr Aimé GOGUE révèle n'avoir pas été consulté avant l'élaboration, sur le contenu pour la validation et avant la publication du rapport. Il affirme avoir voulu savoir l'objet de la conférence de presse du 10 novembre dernier mais que Me Zeus AJAVON lui aurait répondu qu'il était préférable de ne pas en parler au téléphone. Il aurait indiqué, sans que cela ne se fasse, que quelqu'un viendrait lui en parler.

De fait, le président d'ADDI donne raison à Agbéyomé KODJO : " je crois que fondamentalement AGBE a raison " écrit-il. Il note que la même démarche, c'est-à-dire l'absence de concertation avait prévalu lors de l'appel à la désobéissance civile " décrété " au nom du CST par son coordonnateur sans en avoir préalablement discuté avec toutes les composantes de l'organisation. Monsieur GOGUE appelle à faire davantage attention lorsqu'il s'agit de prendre une position engageant l'ensemble des organisations membres du CST. " Pour la cohésion du groupe, il est capital que dorénavant, aucune décision de haute importance qui engage tous les premiers responsables ne se fasse sans une entente préalable obtenue après discussion. "

Le courrier du président de l'ATDH est davantage ferme et beaucoup plus sévère. Et pour cause ! C'est en parcourant les lignes d'un journal en début de semaine dernière qu'il a découvert l'existence du rapport du CST, alors qu'il était présumé être un des signataires. Monsieur CLUMSON-EKLU notifie à Me AJAVON sa " désapprobation pour avoir associé (son) nom et celui de l'organisation que (il) dirige à ce rapport d'enquête estampillé CST dont (il) est totalement étranger. "

Il rappelle qu'à aucun moment, il ne fut informé de la mise en place d'un comité préparatoire d'enquête du CST sur les incendies. Il dénonce donc la manière cavalière dont le mouvement est conduit. Il n'entend donc pas s'associer à la signature dudit rapport, car soutient-il, il y a " déficit de cohésion et de solidarité. "

A QUI LE TOUR ?

En démentant avoir signé le rapport, les trois responsables portent un coup dur à ce document qui aujourd'hui, n'a plus aucun crédit ; d'autant qu'il ne présente pas d'éléments probants. Et l'hémorragie ne semble pas



Aimé Gogué (ADDI)

être tarie puisqu'on annonce d'autres démentis. D'après nos informations, seuls deux individus auraient été à l'origine de ces allégations non fondées sur de réelles investigations mais sur une compilation de rumeurs. " Je vous assure que Jean-Pierre (Fabre, ndlr) non plus n'a pas été associé ; mais il ne dira rien " nous confie par exemple un proche du leader de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement). De fait, si certains qui ont été mis devant le fait accompli ont choisi d'assumer et même d'en tirer un profit politique, d'autres ne souhaitent pas être coauteurs d'un document pouvant présenter des conséquences juridico-politiques gravissimes parce que portant des accusations infâmes.

De la malhonnêteté intellectuelle au CST

A lire le " fameux " rapport d'enquête, un sac plastique fait de compilations de rumeurs, et suite aux sorties

" Incident déplorable " selon Me Jean Dégli

ME JEAN DÉGLI, le président du Mouvement "Bâtir le Togo" a qualifié le vendredi dernier "d'incident déplorable", le rapport publié par le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) sur l'affaire des incendies du marché de Kara (nord) et du principal bâtiment du grand marché de Lomé.

Le CST a publié récemment, un rapport dans lequel il accuse certains proches du pouvoir dont des officiers supérieurs des Forces armées togolaises, d'être responsables de ces incendies.

Au lendemain de la publication de ce document, certains responsables du CST faisant partie des signataires de ce rapport sont montés tour à tour au créneau pour dénoncer "Ce rapport est un incident déplorable. Je voudrais que des gens essayent de réunir des éléments pour leur défense, mais ils doivent être mis à la disposition de la justice pour qu'il les exploite", a déclaré Me Jean Dégli sur la Radio privée Kanal Fm.

Selon lui, ces éléments ne doivent pas être publiés dans la presse, "surtout lorsqu'on voit les réactions que cela suscite aujourd'hui au niveau des gens qui sont censés être des signataires".

"Cela ne donne pas beaucoup de crédit à notre opposition. C'est déplorable, parce qu'il faudrait que nous fassions tout pour être crédibles

médiatiques des prétendus signataires dénonciateurs de ce rapport, en l'occurrence les sieurs Agbéyomé Kodjo, Aimé Gogué et Etsri Clumsun-Eklou, qui pourtant n'avaient pas été associés à l'enquête et à la signature du rapport du " Commissaire Derrick " alias Zeus Ajavon, nous pouvons aisément dire sans nous tromper que le Collectif Sauvons le Togo ne joue que " dans la malhonnêteté intellectuelle ". Sinon comment comprendre que de hauts responsables de partis politiques membres du CST ne soient pas asso-



Agbéyomé Kodjo M. (OBUTS)

ciés à la base à la rédaction du " rapport " mais qui finalement découvrent qu'ils en sont signataires. Sacré Zeus Ajavon !

A décortiquer les réactions de certains responsables du CST et les incohérences mêmes contenus dans ce " rapport pipo ", nous convenons que Zeus Ajavon en mal de sensation a voulu une fois encore faire parler de lui et de sa coquille qu'est le CST. Malencontreuse situation pour lui qui aujourd'hui a à dos non seulement l'opinion publique qui a enfin découvert l'homme politique ou de la société civile qu'il est, mais également ses propres amis d'hier qui l'ont désavoué publiquement. Ce qui fait conclure que ce sont les mêmes procédures utilisées dans un passé récent : mettre ses amis politiques devant le fait accompli et les embarquer dans " un piège sans fin ". Comme quoi je ne coulerai pas seul, mais plutôt ensemble avec



Me Jean Dégli

lorsque nous posons des actions, non seulement au niveau des partis politiques de l'opposition, mais également des organisations des droits humains qui sont au sein du CST", a-t-il souligné.

"C'est dommage. J'espère que cela ne va pas totalement déboucher sur une catastrophe au niveau du CST", a ajouté le président de "Bâtir le Togo".

Rappelons que le marché de Kara (environ 120 km au nord de Lomé) et le principal bâtiment du grand marché de Lomé ont été ravagés en janvier dernier dans des incendies qualifiés "d'actes criminels" par le gouvernement. Pas de pertes en vie humaine, mais les dégâts sont énormes. Une commission d'enquête a été aussitôt mise en place par le gouvernement. Quelque 37 personnes pour la plupart des militants de l'opposition ont été inculpées. Certains sont écroués, d'autres sont libres. Certains partis de l'opposition et le CST ont toujours rejeté l'enquête menée et exigé une enquête internationale.

vous.

Loin de nous l'idée de trouver en cet avocat, autrefois enseignant " vertueux " une ruse éclairée, il faut noter aujourd'hui que le coordonnateur du CST n'a d'autres portes de sorties que de signer sa démission en lutte politique et de se consacrer à son métier d'avocat. Avec donc ce qu'on peut appeler de " montage grossier " dans l'affaire de ce rapport d'enquête du CST, Zeus Ajavon et ses quelques soutiens qui lui restent au sein de ce collectif, qui bientôt éclatera en lam-



Clumson-Eklu Etsri (ATDH)

beaux, n'ont d'autre choix d'assumer leur acte. Il leur en faudra un maximum de dose de courage et d'honnêteté intellectuelle pour reconnaître une fois au moins qu'ils ont gaffé et la mayonnaise n'a pas pris.

Zeus Ajavon se défend en s'enfonçant davantage

Interrogé le mercredi dernier sur Victoire FM, le coordonnateur du CST Zeus Ata Ajavon, au lieu de faire profil bas et de reconnaître ses erreurs, dit n'avoir jamais été appelé par le professeur Aimé Gogué pour une quelconque manifestation de sa désapprobation de la démarche. " Il ne m'a jamais, jamais appelé pour me dire ça " a répété Me Zeus Ajavon à plus d'une fois sur Victoire Fm. Pour ce qui concerne la sortie de l'ancien premier ministre Agbéyomé Kodjo, Zeus Ajavon affirme sans embages : " qu'il me dise qu'il n'est pas au courant des investigations, c'est faux. Maintenant qu'il me dise qu'il ne savait pas que ce rapport était prêt et allait être publié, OUI, ça je peux lui concéder ".

A entendre et surtout à suivre notre professeur de droit dans sa logique de défense, la question que l'on se pose est de savoir si dans une dynamique unitaire, le simple fait, peut-être, d'être au courant d'une enquête, suppose qu'on donne son onction aux résultats des investigations sans chercher à s'assurer des techniques d'enquête et surtout des conclusions? Zeus Ajavon n'est-il pas en train de s'enfoncer davantage en estimant qu'il peut mettre à loisir les noms des responsables des partis politiques membres du CST en bas d'un rapport d'enquête de cette gravité extrême, sans s'assurer de la pleine adhésion de ces derniers, qui aujourd'hui ont désavoué publiquement et le rapport et la méthodologie même d'action?

Plus loin au cours du même entretien sur Victoire FM, le coordonnateur du CST tente de justifier la publication grave du rapport du CST assimilable à un CD Rom endommagé, par le simple fait que leur demande de mise en place d'une commission d'enquête internationale n'a pas trouvé d'échos favorables auprès des autorités car affirme-t-il, juste pour s'octroyer la conscience d'un Ange que : " nous n'avons pas eu une commission d'enquête internationale, nous avons pris nos responsabilités ".

Crédo TETTEH avec
Focusinfos.net

SUR DEMANDE DU PEUPLE, LES EXCLUS DE L'UFC LANCERONT BIENTÔT LEUR FORMATION POLITIQUE, SELON NICODÈME HABIA

L'ex-député de l'Union des Forces de Changement (UFC), Nicodème Habia était à Kévé le 24 Novembre 2013 dans la Préfecture de l'Avé sur demande des militants de son ex parti. A Kévé, c'est une réunion de clarification sur les évènements au sein du parti, évènements qui ont conduit à l'exclusion de quelques personnalités du parti. Au Total, 3 personnes ont été exclues du parti pour dit-on, avoir violé le secret du parti. Il s'agit des anciens députés Nicodème Habia, Tsiméssé Gbéya et l'ex ministre de la communication, Djimon Oré. Le 4ème, Jean Luc Homawoo, s'en est sorti avec un blâme.

La réunion de Nicodème Habia s'est déroulée dans la maison abritant le siège de l'UFC à Kévé. Plusieurs cadres de cette formation politique étaient sortis. C'est la toute première réunion avec la base de l'UFC à Kévé suite à l'exclusion afin d'éclairer la lanterne des militants de cette formation. Nicodème Habia a fait le déplacement sur demande des militants de l'UFC qui voulaient avoir des informations sur son exclusion. Face aux militants très énervés, découragés par cette exclusion, l'ex-député est parvenu à calmer les esprits (...)

La gestion des législatives du 25 juillet 2013, la seconde entrée de l'UFC au



Habia (milieu) et acolytes lors de la réunion

gouvernement Ahoomey-Zunu II etc. sont entre autres hommes de discorde qui ont poussé le parti à exclure ceux qui s'y opposent(...)

Les raisons exposées à l'assistance, c'est le découragement qui se lisait sur chaque visage. Certains fervents militants n'ont pas perdu du temps pour apporter leur soutien à Habia. Ils ont sur le champ, interrogé l'ex député exclu quant à ce qui concerne leur avenir politique. C'est dans ce sens que, la plupart ont demandé à Nicodème Habia, la mise sur pied d'un parti politique. Comme une réponse du berger à la bergère, Nicodème Habia a rassuré son assistance.

" Il est bien vrai que, jusqu'aujourd'hui, les militants veulent connaître notre position par rapport au parti politique. Nous sommes conscients que, notre préfecture Avé, est une base de l'opposition togolaise. Nous n'allons pas laisser nos combattants. La création de notre formation politique, c'est une réclamation de notre base. J'ai écouté leur voix, car exclu de l'UFC, on ne peut pas rester dans le vide, c'est dangereux. (...). Je suis sûr que, bientôt nous aurons notre propre parti. On s'organise pour officialiser notre formation politique. Nous sommes en train de travailler pour les bases de ce parti ", a déclaré à l'assistance.

Une information qui a redonné du sourire aux lèvres. Et pour témoigner la fin du chemin parcouru avec l'UFC, les militants, à la fin de la réunion, ont enlevé au portillon du siège du parti UFC, la plaque accrochée. Pour Habia, depuis l'exclusion, des démissions au sein du parti ne cessent de s'accroître et ce sont les démissionnaires qui demandent expressément la création d'une formation politique (...)

Zozo

LA VOIX DU TOGO A RÉSONNÉ DANS LA MATINÉE DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2013 À LA TRIBUNE DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



André Johnson, ministre de l'Environnement

Le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, André JOHNSON a pris la parole pour exprimer les inquiétudes, mais aussi les souhaits du Togo face au réchauffement du climat. Il relève surtout l'impact indéniablement négatif des effets du phénomène sur le développement des Etats pauvres qui en sont les plus vulnérables.

"...Notre présence à Varsovie étant de trouver des solutions idoines contre les effets des changements climatiques, le Togo, appuyant les positions du Groupe des Pays les Moins Avancés, du Groupe Africain et du Groupe des 77 et la Chine, invite toutes les parties à redoubler d'efforts pour honorer les engagements pris à travers la convention en :

- limitant les émissions de GES conformément aux exigences de la science ;
- contribuant substantiellement à la mobilisation des financements pour permettre aux pays en développement et surtout aux Pays les Moins Avancés et les Petits Etats Insulaires de s'adapter aux changements climatiques et de contribuer à l'objectif ultime de la convention.

Mesdames et Messieurs,

Au Togo, les changements climatiques, nous font payer de lourds tributs à travers des catastrophes telles que les inondations, les sécheresses et l'érosion côtière qui compromettent sérieusement notre développement économique et la sécurité de nos populations déjà rendues vulnérables par la pauvreté. Par conséquent, l'adaptation revêt un caractère d'urgence pour notre pays et les pays africains en général. Elle conditionne notre survie..."

POLITIQUE/ LE FÉMINISME A TOUT SON SENS



Dédé Ahoéfa Ekoué, ministre action sociale

Informers les députés sur la problématique du genre. C'est l'exercice auquel s'est livré vendredi le ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation, Dédé Ahoéfa Ekoué.

'Intégrer une perspective de genre dans les politiques de développement consiste précisément à offrir aux hommes et aux femmes des chances égales. C'est pour cela qu'une bonne compréhension par tous les acteurs et par toutes les institutions nationales est une des conditions essentielles pour assurer l'efficacité des processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de développement', a-t-elle rappelé. D'ailleurs, a souligné Mme Ekoué, le Togo s'est résolument engagé dans la mouvance internationale de lutte contre les diverses formes de discrimination à l'égard des femmes, à travers sa législation nationale, la signature des accords et la ratification des instruments juridiques internationaux.

La promotion des femmes est une réalité. Ainsi à l'Assemblée nationale, le nombre de députés femmes est passé de 7,4% à 15,38% ; chiffre encore plus significatif au gouvernement avec 20,68%, contre 13% précédemment.

Des progrès significatifs, mais de nombreux défis restent à relever, a indiqué le ministre, citant notamment, le renforcement de l'autonomisation économique, la promotion du leadership politique, la réalisation effective de la politique de la parité, la réduction des inégalités particulièrement au niveau secondaire et universitaire et l'élimination de violences faites aux femmes.

Crise dans l'éducation :

Nouvelle grève dans l'enseignement jeudi et vendredi

LES ÉCOLES, lycées et collèges du secteur public seront encore paralysés pour 48 heures à compter de jeudi prochain. Telle est la décision prise en Assemblée générale samedi dernier par des enseignants pour exiger leurs "primes" à l'appel de l'Union des syndicats des enseignants du Togo (USET).

"La base a décidé d'aller en grève jeudi et vendredi, et les cours (pour ces deux jours) seront considérés comme faits", a déclaré Ferdinand Abalo Akéta, rapporteur de l'USET et secrétaire général du Syndicat National des Professeurs de l'Enseignement Technique du Togo (SYNPETT).

Selon les enseignants, le gouvernement n'a pas varié dans sa proposition, après une rencontre mercredi dernier avec le ministre des enseignements primaire et secondaire Florent Maganawé.

Les enseignants exigent la signature d'accord devant inclure certaines primes notamment les primes mensuelles d'éloignement et de logement.

Le gouvernement a proposé une



Florent Yawo Maganawé, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

prime mensuelle globale dite "prime d'incitation à la fonction enseignante".

Cette prime se présente comme suit : 10.000 F.CFA pour les enseignants de la catégorie A (soit 120.000 F.CFA/an) et 8.000 F.CFA pour ceux des catégories B, C et D (soit 96.000 F.CFA/an). Ces enseignants exigent des primes mensuelles (d'éloignement et de logement) pour des montants qui varient entre 35.000 et 50.000 F.CFA.

Mais cette proposition faite par le gouvernement depuis plusieurs



Des responsables de l'USET face à la Base au cours d'une AG à Lomé

semaines, n'est pas du goût des enseignants, ce qui les a poussés à paralyser à plusieurs reprises le secteur de l'éducation.

"Le gouvernement a maintenu sa position. Nous avons finalement accepté la proposition du gouvernement à condition de garantir à chaque enseignant, les 40% de la base indiciaire (du plafond de sa catégorie au titre des premiers indemnités corps enseignant)", a souligné Akéta.

Les enseignants entendent exercer une pression sur le gouvernement, avant le vote par le Parlement du

budget de l'Etat gestion 2014. La loi de finances sera votée par les députés avant le 31 décembre prochain.

Le secteur de l'éducation est secoué par des grèves à répétition depuis la rentrée scolaire le 16 octobre. Cette situation a même conduit le gouvernement à fermer pendant quelques jours, tous les établissements scolaires (public et privé).

Un comité de "bons offices" mis en place par le Parlement poursuit ses tractations, après avoir rencontré les deux parties (le gouvernement et les enseignants).

Politique/Santé :

La santé du Premier ministre Ahoomey-Zunu s'améliore considérablement

LE PREMIER ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu a été opéré à l'étranger d'une "péritonite faisant suite à une appendicite non découverte à temps", a annoncé le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé aux ministres en Conseil tenu le mercredi 06 novembre 2013 au Palais présidentiel.

L'information avait été rendue publique dans le communiqué du Conseil des ministres, lu sur les médias d'Etat par la ministre de la communication Mme Anaté Kouméalo.

Avant cette sortie médiatique du Gouvernement sur les rumeurs qui couraient les rues, certaines annonçant même le décès à coeur joie de l'occupant de la Cité OUA.

En son temps, cette mise au point du conseil des ministres avait cloué le bec à ceux là qui se réjouissaient de l'état de santé du premier ministre et qui n'attendaient que la confirmation de "son décès" pour se dire vainqueurs. Malheureusement pour ces derniers abonnés aux malheurs des autres, la santé du premier ministre s'améliore considérablement. Pour l'un des membres de sa famille que nous avons joint au téléphone le week end dernier "le PM se porte de mieux en mieux qu'avant".

QU'EST-CE QUE LA PERITONITE ?

La péritonite est une infection assez grave qui peut déboucher sur la mort si elle n'est pas traitée, car la surface péritonéale est interne, les conséquences locales et générales sont donc très rapides.

L'infection provient d'une suppuration ou d'une perforation du tube digestif permettant à des bactéries d'atteindre le péritoine, membrane qui recouvre tous les organes de l'abdomen.

Selon des spécialistes approchés,



Le PM Ahoomey-Zunu

la péritonite est une inflammation aiguë du péritoine localisée ou généralisée, dont la cause est le plus souvent infectieuse, liée à un germe, une bactérie. Le diagnostic doit être rapide et le traitement est une urgence chirurgicale.

Le diagnostic étant effectué rapidement donc à Lomé, le PM, un être humain comme nous tous et surtout comme ceux là qui tapis dans l'ombre voulaient coute que coute sa mort pour se frotter les mains, a été transféré d'urgence en vue d'une opération en France. Une intervention chirurgicale

qui s'était bien passée à la grande satisfaction des médecins.

Arthème Ahoomey-Zunu n'est pas le premier chef de gouvernement à tomber malade dans l'exercice de ses fonctions au monde

Tout être humain est fragile et exposé à la maladie. Le Premier ministre Ahoomey-Zunu l'est également. Mais ce qu'il y a lieu de dire à ce niveau, vu l'acharnement sur l'état de santé du PM, à travers une certaine presse, c'est que le PM n'est pas le premier responsable au sommet de l'Etat à tomber malade. Pour preuve, le Président Aziz BOUTEFLIKA de l'Algérie a été malade pendant deux mois, mais la Cour constitutionnelle ni l'armée algérienne n'ont en aucun moment fait cas de sa destitution. Il en est de même en ce qui concerne le Président mauritanien qui a été victime d'agression et qui a passé près de deux mois en France à Valls de Grace.

L'exemple le plus patent, c'est le

cas de l'ancien président Béninois Nicéphore SOGLO qui malade est resté pendant longtemps à l'Hôpital au cours de son mandat à la tête de l'Etat Béninois sans que le Peuple Béninois ainsi que les institutions de ce pays ne s'acharnent sur lui pour une quelconque destitution.

Plusieurs informations ont circulé ces derniers jours dans la presse sur l'état de santé du chef du gouvernement. Selon certains journaux, la santé de M. Ahoomey-Zunu, se serait aggravée. Selon nos recoupements, il n'en est rien du tout de si alarmant. Le Premier Ministre se rétablit à merveille et à la satisfaction de ses médecins soignants.

Bientôt, il sera parmi nous pour reprendre le contrôle de l'action gouvernementale en symbiose avec le chef de l'Etat. Nos prières devront aller plutôt dans ce sens, que dans le sens contraire. Et, nous journalistes avons justement un grand rôle à y jouer.

Crédo TETTEH

POLITIQUE/ FRAC/CST :

Les Femmes de l'ANC dans les rues pour la libération des militants de l'opposition écroués dans l'affaire des incendies des marchés

LES FEMMES DE l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) seront dans les rues de Lomé les 29 et 30 novembre prochains pour exiger notamment la libération des militants de l'opposition écroués dans l'affaire des incendies des marchés: telle est la principale information lors du meeting à la plage du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC), appuyée par le Collectif "Sauvons le Togo" (CST), après la marche hebdomadaire dans les rues de Lomé.

Partis de la pharmacie des Oliviers (sur le Bd Félix Houphouët Boigny), les manifestants ont sillonné certaines



Mme Isabelle Améganvi

artères de la capitale avant de chuter à la plage (en face Hôtel Krimas). Aucun incident n'a été enregistré. La marche a été bien encadrée par des forces de l'ordre.

Au milieu du cortège, des responsables du CST et du FRAC dont Jean

-Pierre Fabre. Le grand absent à cette marche du FRAC/CST après les dénonciations internes du rapport d'enquête du CST est Me Zeus Ajavon le Coordonnateur.

L'un des principaux sujets abordés: l'affaire des incendies des marchés et le rapport pondu et rendu public récemment par le CST. Les femmes de l'ANC ont appelé à des marches les 29 et 30 novembre à Lomé pour exiger la libération de tous les militants de l'opposition arrêtés et écroués dans ce dossier.

"Dans cette affaire des incendies des marchés, tout le monde a fini par comprendre que les détenus et les

Suite à la page 5

La région se dote d'un programme d'appui à la régulation du commerce informel

LE PROGRAMME régional d'appui à la régulation du commerce informel (PARCI) dans l'espace CEDEAO a été validé par les directeurs nationaux du commerce intérieur ainsi que des experts de la Commission de la CEDEAO et personnes-ressources de divers horizons à l'issue d'un atelier tenu les 20 et 21 novembre 2013 à Cotonou.



Kadré Désiré Ouédraogo, Pdt commission de la CEDEAO

Les participants à la rencontre, venus des différents Etats membres de l'organisation, ont aussi adopté une feuille de route dont la mise en œuvre devrait permettre la réalisation des actions proposées pour la mise en œuvre du PARCI, qui répond à une volonté commune d'améliorer le commerce intracommunautaire.

Parmi les recommandations adoptées par l'atelier, on retient la demande faite à la Commission de la CEDEAO de prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre diligente du PARCI, pendant que les Etats ont été appelés à prendre les dispositions pour l'appropriation du programme au niveau politique et sa diffusion auprès des acteurs.

Au cours des travaux, la Commission de la CEDEAO a indiqué que le PARCI a été élaboré avec l'implication des principaux acteurs au niveau national et régional et rappelé les principaux résultats de l'étude sur la stratégie de régulation du commerce informel en Afrique de l'Ouest, notamment les recommandations adoptées par les Etats en mars 2012.

Elle a également décrit les principales étapes d'élaboration du PARCI, basée sur les résultats de cette étude. Il s'agit essentiellement des travaux du groupe technique mis en place pour l'élaboration de ce programme, les consultations entre les départements de la CEDEAO et les consultations des principaux partenaires de la région travaillant dans ce domaine.

Puis dans une autre présentation, la Commission de la CEDEAO a montré que le commerce informel pourrait jouer un rôle plus important dans les efforts de la région pour améliorer le niveau des échanges intracommunautaires dans un contexte commercial marqué par des mutations au niveau international.

Les principales raisons de l'existence du commerce informel ainsi que ses effets positifs et négatifs sur la région ont été passés en revue par la Commission, qui a noté que le principal problème que le programme cherche à résoudre est la faible capacité de l'Afrique de l'Ouest à contenir les effets négatifs de cette activité tout en capitalisant ses potentialités pour le développement du commerce régional.

La présentation a en outre décrit les choix stratégiques du programme, notamment le lien avec les stratégies et politiques régionales et sectorielles, les domaines de concentration, la programmation quinquennale des activités et les bénéficiaires. La Commission a par ailleurs indiqué que le PARCI a tenu compte des leçons tirées des programmes d'appui au commerce informel en cours en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions.

Sur ce point, les participants ont partagé les expériences existant dans le domaine de la régulation du commerce informel. Ils ont exprimé des préoccupations par rapport à la prise en compte des spécificités des Etats pour réguler le commerce informel.

A cette fin, ils ont recommandé que les Etats élaborent des programmes nationaux d'appui au commerce informel en complémentarité avec le pro-

gramme régional, et aussi que les politiques commerciales nationales soient davantage décrites dans le PARCI de manière à montrer leur cohérence avec les actions dudit programme.

La dernière recommandation adoptée à cet égard veut que la Commission de la CEDEAO apporte un soutien aux Etats membres pour l'élaboration de plans d'action nationaux d'appui à la régulation du commerce informel.

Dans une dernière partie consacrée à la description du programme, la Commission de la CEDEAO a rappelé les objectifs du PARCI ainsi que les activités articulées autour de quatre composantes, dont la première a trait à l'amélioration du système d'information sur le commerce informel.

Concernant le budget global du

Le renforcement des capacités institutionnelles des parties prenantes du commerce informel, les réformes indispensables à l'élimination des obstacles au développement du commerce formel et la mise en place de mesures incitatives pour faciliter la migration des acteurs de l'informel vers le formel constituent les autres composantes.

Pour ce qui est de la gestion, de la coordination et du financement du programme, il a été présenté le cadre institutionnel proposé dans ce sens et centré sur trois fonctions que sont le pilotage, la coordination et l'exécution technique.

Au niveau régional, le programme prévoit un comité de pilotage et une unité de gestion, tandis que dans chaque Etat, les différentes fonctions seront assumées par un comité national de coordination. Quant au suivi-évaluation, il sera assuré à partir d'un dispositif implémenté au sein du département chargé du commerce de la Commission de la CEDEAO.

Concernant le budget global du

programme, il s'élève à 65 millions de dollars sur cinq ans. Son financement sera monté sur la base des contributions de la Commission de la CEDEAO, des Etats membres, des partenaires techniques et financiers et du secteur privé.

Le programme prévoit enfin de se doter d'un plan de communication qui sera élaboré par le département en charge du commerce avec l'appui technique du département de la communication de la Commission de la CEDEAO. Les participants ont notamment recommandé que les Etats membres soient impliqués dans l'élaboration du plan de communication pour tenir compte des spécificités nationales.

La cérémonie de clôture de la rencontre a été présidée par le commissaire en charge du Commerce de la CEDEAO, Ahmed Hamid, qui a remercié les participants pour la qualité de leurs contributions et l'esprit d'ouverture qui a prévalu tout au long des débats.

M. Hamid a surtout invité les participants à transmettre le document aux autorités de leurs pays respectifs et à se faire les porte-parole de la Commission pour son appropriation par les Etats membres.

ECONOMIE / 11^e Foire de Lomé:

"Toutes les dispositions sont prises et les problèmes récurrents passés au peigne" selon M. Kuéku-Banka Johnson, le Directeur du CETEF

LE SITE du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) vibrera du 29 novembre au 16 décembre prochain, au rythme de la 11^e Foire Internationale de Lomé. Sur le site, les préparatifs vont bon train: l'administration et des exposants mettent les bouchées doubles.

"Nous avons pris toutes les dispositions pour accueillir les exposants et les visiteurs. En plus, tous les problèmes récurrents rencontrés les week-end durant les précédentes foires sont passés au peigne fin", a déclaré Kuéku-Banka Johnson, le Directeur du CETEF.

Sur le site, des entrées et des sorties ont été créées pour éviter les problèmes rencontrés lors des précédentes éditions.

"Nous reconnaissons que l'année dernière, nous avons été surpris. Alors, nous avons réagi en multipliant les entrées. Nous avons même créé de nouveaux guichets. Nous avons aussi créé d'autres espaces pour ceux qui viennent le week-end pour s'égayer et faire un peu la fête", a souligné Kuéku-Banka Johnson.

"Nous sommes dans les derniers réglages. Les stands sont en train d'être construits, les travaux de rénovation du site sont pratiquement termi-



Johnson Kueku-Banka, DG CETEF

nés. En plus, le personnel est déjà mobilisé pour ce grand rendez-vous des affaires. Au lendemain de l'ouverture, les activités vont démarrer avec les journées nationales. Et c'est la première fois que les activités vont démarrer en trombe avec ces journées", a-t-il précisé.

Selon le Directeur du CETEF, les chiffres enregistrés l'année dernière en matière d'exposants sont presque atteints: "nous tournons déjà autour de 800 exposants et nous pensons que ce chiffre sera dépassé d'ici là".

La particularité de cette 11^e Foire: "c'est la première fois que nous aurons deux invités d'honneur: le Gabon et la Suède. Ce sont des professionnels qui cherchent des partenaires avec un certain de projets", a poursuivi Kuéku-Banka Johnson.

Des séances +B to B+ (business to

business) - véritables moments d'échanges fructueux entre opérateurs économiques - sont également prévues.

"Cette année, des opérateurs économiques qui ne participent pas à la foire ont été autorisés à s'inscrire pour participer à ces séances, afin de nouer des partenariats", a-t-il indiqué.

Kuéku-Banka Johnson a invité les opérateurs économiques inscrits à cette 11^e Foire à "tout faire pour être prêt le jour J".

"Ce n'est pas le jour d'ouverture de la Foire qu'on doit monter les stands. Tout doit être fait au plus tard le 28 novembre", a-t-il rappelé.

Rappelons qu'au total 796 exposants (558 togolais) venus de 16 pays ont pris part à la 10^e Foire de Lomé. Ces exposants avaient occupé une superficie de 14.291 m² contre 12.358 m² en 2011 pour la Foire de Lomé, couplée avec celle de la Cédéao.

En 2011, le site de la Foire avait enregistré 725 exposants (dont 527 nationaux et 198 étrangers) venus de 18 pays y compris les pays de la Cédéao. Plus de 253.000 visiteurs ont été enregistrés pour cette 10^e Foire de Lomé, avec un pic de 59.000 visiteurs l'avant dernier jour.

POLITIQUE/ FRAC/CST :

Les Femmes de l'ANC dans les rues pour la libération des militants de l'opposition écroués dans l'affaire des incendies des marchés

Suite de la page 4

inculpés n'ont rien à voir dans ce dossier et que les vrais coupables sont ailleurs. Nous invitons toutes les populations de Lomé et des autres préfectures du pays à se joindre à cette manifestation de protestation pour exiger la libération de nos jeunes détenus (...)", a déclaré Jean Pierre Fabre.

Le marché de Kara (environ 120 km au nord de Lomé) et le principal bâtiment du grand marché de Lomé ont été ravagés en janvier dernier dans des incendies qualifiés "d'actes criminels" par le gouvernement. Pas de per-

tes en vie humaine, mais les dégâts sont énormes. Une commission d'enquête a été aussitôt mise en place par le gouvernement.

Quelque 37 personnes pour la plupart des militants de l'opposition ont été inculpées. Certains sont écroués, d'autres en liberté et placés sous contrôle judiciaire. Certains partis de l'opposition et le CST ont toujours rejeté l'enquête menée et exigé une "enquête internationale".

Le CST a récemment publié son propre rapport dans lequel il accuse certains proches du pouvoir dont des

officiers supérieurs des Forces armées togolaises, d'être responsables de ces incendies.

Mais ce rapport fait déjà grincer des dents au sein de ce même collectif, certains responsables du CST faisant partie des signataires dont Agbéyomé Kodjo (OBUTS) et Aimé Gogué (ADDI) étant tour à tour montés au créneau pour dénoncer ce document.

Ils ont affirmé n'avoir signé aucun rapport. M.Kodjo a même adressé une "mise au point" au coordonnateur du CST.

Zozo

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : OSER LE DIRE

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la ministre de la Promotion de la femme, Dédé Ahoefa Ekoué a lancé ce lundi la campagne nationale d'information de deux semaines. Thème choisi: la lutte contre le harcèlement sexuel et le viol chez les jeunes.

"Nous devons tous nous investir dans la lutte contre les violences sexuelles car elles ont des conséquences néfastes durables pour l'éducation, la formation et la promotion professionnelle des femmes. Ces abus ont un impact terrible sur la santé physique et mentale des victimes et de leur entourage", a déclaré Mme Ekué dans un message qu'elle a délivré pour la circonstance.

Selon une étude réalisée en 2010 par le ministère en charge de la Promotion de la femme, les violences les plus fréquentes au Togo sont les violences institutionnelles (96%), sexuelles (93%), physiques (94%), psycho-morales (88%) et économiques (79%).

Rares sont les victimes qui osent porter plainte ou à en parler à leurs proches.

SÉMINAIRE DE FORMATION DE LA FESYTRAT : DES DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS DE BASE OUTILLÉS SUR " LES TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET DE PLAIDOYER "



La table d'honneur

Les 21 et 22 novembre 2013, la salle de conférence de la CSTT a servi de cadre à l'organisation d'une session de formation et de renforcement de capacité des membres de la FESYTRAT (Fédération des Syndicats des Transporteurs du Togo) sur " les techniques de négociation et de plaidoyer ". Durant les deux jours, des communications ont été développées pour permettre à ces derniers de maîtriser ces techniques.

Selon les explications du Secrétaire général de la FESYTRAT, Emmanuel Agbéno, tout est parti d'un constat. " Actuellement, la plupart de nos syndicats de base sont en négociation au niveau de leurs conventions collectives et au niveau de leurs accords collectifs. Mais on s'est rendu compte que certains n'arrivent pas à maîtriser cet outil. Sur les lieux de travail nous avons beaucoup de difficultés à négocier avec nos employeurs dont la plupart avant d'être employeurs étaient des syndicalistes aguerris et maîtrisent les techniques de négociation et roulent nos camarades lorsqu'il s'agit d'engager des négociations avec eux. C'est pourquoi nous avons jugé bon programmer cette session de formation sur les techniques de négociations ", a informé celui-ci.

" La négociation qui est un art, un outil de régulation sociale qui doit être mené dans de très bonnes conditions mais lorsqu'on ne maîtrise pas ces techniques là, on peut avoir ses droits mais les perdre. Parce que ne sachant pas comment s'y prendre. C'est pourquoi la fédération a jugé utile de doter ses cadres syndicaux de cet outil qui constitue l'âme de toute organisation syndicale pour défendre ses droits et protéger ses intérêts.

Zozo

CONGRÈS DES NOTAIRES D'AFRIQUE : LE 25ÈME CONGRÈS DU 26 AU 30 NOVEMBRE À LOMÉ



La table lors de la conférence de presse

Le 25ème Congrès des notaires d'Afrique se tient du 26 au 30 novembre prochain à Lomé, sous le thème : "Le notariat africain face aux mutations économiques et sociales du continent", ont annoncé vendredi lors d'une conférence de presse, les responsables de la Chambre nationale des notaires du Togo.

Des délégués de 19 pays du continent africain et d'autres pays dont l'Iran, la Colombie, la France, l'Italie et l'Espagne, de même que ceux de l'Amérique Latine prendront part à cette rencontre organisée par l'Union internationale du notariat (UIN).

"Le congrès des notaires est un espace de réflexion et d'échanges. C'est également un espace d'analyse et de propositions de la profession notariale, ouvert sur la société civile en vue de contribuer à l'amélioration du droit", a expliqué la présidente de la Chambre nationale des notaires du Togo, Mme Molgah Abounima Kadjaka.

Les sujets porteront sur des thèmes d'intérêt général non corporatistes et d'actualité tels que l'économie, l'environnement, le droit de l'enfant, la famille et le patrimoine privé. Les questions liées aux collectivités locales, aux personnes vulnérables, au développement durable seront également débattues, a souligné Mme Molgah Abounima Kadjaka...

MEDIAS: QUELQUE VINGT JOURNALISTES OUTILLÉS À KPALIMÉ SUR LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE



Emmanuel Placca, Chef Bureau CICR-Togo

Les 19 et 20 novembre, une vingtaine de journalistes ont été formés et sensibilisés lors d'un atelier à Kpalimé, sur les activités du Comité International de la Croix Rouge (CICR) en général, de la Croix Rouge Togolaise en particulier, mais aussi sur la thématique du Droit International Humanitaire (DIH).

Lors de cet atelier, il a été présenté aux professionnels des médias, les différents domaines d'intervention de la Croix Rouge ou du Croissant Rouge qui ne sont qu'un seul et même mouvement mais dont l'emblème diffère selon les pays.

D'un autre côté, il a été question de l'application du DIH et de la responsabilité des journalistes en période de conflit.

Les formateurs n'ont pas oublié de rappeler aux journalistes que leur principale mission lors d'un conflit, est d'être porteur de vérité et non de rumeur en utilisant un vocabulaire approprié à chaque situation et en publiant des informations impartiales et précises...

La cité francophone au chevet des malades du centre médico chirurgical du pavillon militaire:

" Satisfait et à la fois touché "

LES REPRESENTANTS de l'association nationale française, " Cité Francophone La Rochelle " et " Pharmacie humanitaire internationale " en collaboration avec l'ONG GDPA, ont rendu visite le jeudi 21 novembre 2013 au Pavillon militaire du CHU Sylvanus Olympio de Lomé. Ceci, histoire de contribuer à l'amélioration du service au sein de cette structure sanitaire à travers leurs dons.



Remise symbolique de don au Directeur du Pavillon militaire (dt)

C'est une série de cérémonie de remise de dons qui a commencé la veille à la pouponnière de Tokoin et qui s'est poursuivie dans la préfecture d'Agou... Ces lots sont composés de fauteuils roulants, des déambulatoires, des produits paramédicaux, des tables de travail... Le choix du CHU-SO n'est pas un hasard, mais c'est après des constats faits. " Nous avons vu des choses ici qui nous ont fait croire

qu'ils en auront besoin ", a confié le représentant de " Cité Francophone La Rochelle ", Vincent Yawo Agbavor. Selon M. Agbavor, l'association procède à des collectes de matériels, des médicaments pour les envoyer ensuite dans les pays africains. " Et c'est donc dans la même logique, qu'une fois rentrée dans cette association en 2012, j'ai œuvré pour que le Togo aussi puisse en bénéficier ", a déclaré le repré-

sentant de l'association.

Prenant la parole au nom de patients qui seront les premiers bénéficiaires de ces dons, le Directeur du Pavillon militaire du CHU Sylvanus Olympio, prof Mofou Belo, s'est dit satisfait et à la fois touché avant de déclarer que " si tous les Togolais de la diaspora pensaient à nous, on aura sauvé des vies humaines ". Des sentiments également partagés par ses collaborateurs. Jetant un regard sur la suite qui sera donnée à ces dons, il a informé que ces derniers " vont servir plus spécialement en rééducation fonctionnelle pour les malades handicapés qui sont en difficulté de mobilité ". D'une valeur de 6

millions de F CFA, ce matériel mis à leur disposition, à en croire le professeur Belo sera " suffisant pour mieux prendre en charge les malades ". Parlant de particularités du Pavillon militaire, il a conclu qu'il est ouvert à tous les malades qui en font la demande, civil comme militaire, et comporte un personnel mixte, manifestant une disponibilité permanente et soumis à la rigueur.

Il faut rappeler que " Cité Francophone La Rochelle " et " Pharmacie humanitaire internationale " est sous la présidence de Raymond Merlaud. Cette association nationale française créée il y a plus de 18 ans, a pour objectifs " d'aider des gens qui ne peuvent pas se procurer du matériel pour se soigner ".

Dodo ABALO

RELIGION : Grande croisade de prière samedi dernier à Kpalimé de la Fraternité Ogboni Aborigin Owolobè

LA FRATERNITÉ Ogboni Aborigin Owolobè (FOA-O) a organisé le samedi dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), une grande croisade de prière pour la paix au Togo, cérémonie présidée par Owolobè El-Hadj Adam Abibou, Empereur Mondial des Ogbonis.

C'est le terrain de football d'Agomé Kpodji qui a servi de cadre à cette grande prière à laquelle ont pris part plusieurs des dignitaires de la Fraternité Ogboni.

Les autorités locales, traditionnelles ainsi que membres et sympathisants de la Fraternité Ogboni du Togo et du Bénin et une grande foule de curieux ont également pris part à cette prière.

La Fraternité Ogboni Aborigin Owolobe (FOA-O), est une association apolitique à but non lucratif qui croit que la paix mondiale ne peut être obtenue que par une éducation spirituelle de l'homme et de la femme vers Dieu, qui est par excellent amour.

La fraternité Ogboni s'est installée au Bénin, via Ile-Ife au Nigéria. Elle est créée par sa majesté Kabiessi Owo Lobe El-Hadj Adam Abibou, Empereur Mondial des Ogbonis (Olu Aye), Roi Mondial de la Culture Traditionnelle, Grand Messager de la paix Mondiale.

El-Hadj Adam Abibou, Grand chancelier de l'Islam (Magadji) et AARE Ogboni du Bénin est née le 02 Janvier 1959 au Bénin et a été intronisé en 2003.

La fraternité a pour but de considérer et de réserver les liens d'amitié, de fraternité, d'amour, de solidarité et de paix entre les hommes et les femmes en quête du bien être moral, spirituel et matériel. Elle vise également à contribuer à la réalisation d'une nouvelle société en incarnant les vraies valeurs indispensables pour tout être humain.

La vision de la FOA-O est de mener un combat sans merci contre

les maux qui minent notre société (la sorcellerie, les violences, les guerres, les problèmes spirituels etc) en mettant au service de la société universelle, le pouvoir spirituel divin de son fondateur pour protéger les hommes et supporter ses efforts de bases sur le principe d'amour vrai centré sur Dieu.

"J'étais venu au Togo pour prier afin que les élections législatives de Juillet dernier se déroulent dans de bonnes conditions et que la paix règne dans tout le pays. Nous remercions aujourd'hui le seigneur créateur qui a permis que la paix règne au Togo. Nous sommes venus à Kpalimé pour



L'Empereur mondial de la Fraternité Ogboni (devant)

qu'il y ait encore plus de paix au Togo et que les togolais et togolaises vivent ensemble dans la paix, dans l'amour et dans la fraternité", a déclaré El-Hadj Adam Abibou.

Ce dernier a prié pour que la paix règne au Togo, en Afrique et dans le monde entier. Il a imploré la paix, la bénédiction et la protection de Dieu

SOCIETE : L'Association " ACTION POUR ENFANTS " a marqué la journée internationale de l'enfant à Lomé

LE MERCREDI 20 novembre dernier à Lomé, les membres de l'Association " Action pour enfants " ont choisi de se pencher sur les questions touchant au bien-être des enfants, à l'occasion de la célébration à l'internationale de cette journée placée sous le thème : " Droit à l'expression et à la participation des enfants et des jeunes ".

Pour la présidente de " Action pour enfants ", Mme MUMBAMBI ILOUDJE Ebina, la célébration de cette journée internationale " est un moment privilégié pour traiter des nombreuses injustices perpétrées contre les enfants dans le monde. Elle vise également à mettre en avant la convention internationale des droits de l'enfant de 1989 ". Car poursuit-elle, " il y a vingt-quatre ans, était signée la convention internationale des droits de l'enfant, ce qui nous vaut d'être réunis ici aujourd'hui, dans cette salle, pour marquer notre attachement de toujours aux droits de l'enfant ".

A près avoir fait l'historique de cette célébration, la Présidente de "Action pour enfants" a exhorté les participants à cette Journée Internationale des Droits des Enfants à prêter attention aux communications qui vont suivre et à une plus grande participation aux débats suite aux communications des experts, afin qu'à l'avenir nous soyons tous mieux



La joie des tout petits soutenus par l'Association "Action pour enfants"

outillés pour défendre les intérêts des enfants.

Pour rappel, la date du 20 novembre est devenue en 2000 la journée européenne des droits de l'enfant à l'initiative de l'Union Européenne, avant d'être déclarée ensuite journée internationale par l'ONU. Cent quatre vingt treize pays membres de l'ONU ont ratifié ce texte, ce qui en fit le traité le plus largement et le plus vite ratifié dans le monde entier.

L'instauration d'une Journée Mondiale de l'Enfance par l'ONU vise à attirer l'attention sur un enjeu important : le bien-être des enfants du monde entier !

Les Nations Unies ont considéré qu'elles " ne sauraient remplir leurs obligations à l'égard des générations futures sans intensifier leurs efforts en faveur des enfants du monde entier, qui sont les citoyens de demain, et que la célébration dans le monde entier d'une Journée de l'enfance contribuerait à la solidarité humaine et à la coopération internationale ".

sur le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le gouvernement, les autorités et toute la population togolaise.

Il a invité les responsables de tous les partis politiques à mettre "la balle à terre" pour construire ensemble le Togo.

Au cours de la cérémonie de prière, certains dignitaires de la fraternité Ogboni Aborigin ont été élevés au rang de Oluwo et de Olorin Oluwo. Ils ont été couronnés par Ogboni Aborigin Owolobè, afin qu'ils apportent leur contribution pour la paix mondiale.

La fraternité compte environ 17 millions d'adeptes, membres et sympathisants de par le monde entier. La Fraternité Ogboni Aborigin Owolobe a trois sièges généraux: Le temple de Savè, le Palais impérial et le siège social.

Chaque année, le 20 novembre nous rappelle que " l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur ". Cette journée nous rappelle la nécessité d'agir pour le bien-être des enfants du monde entier.

Notons également qu'en marge de la conférence-débat de la matinée, les membres de l'Association " Action pour enfants " ont rendu dans l'après midi du 20 novembre, une visite au Village d'Enfants SOS. Une manière de témoigner aux enfants s'y trouvant tout le soutien et la considération que l'association leur accorde et tout le meilleur à eux souhaité.

Une autre façon également à l'Association " ACTION POUR L'ENFANT ", de démontrer l'engagement pris d'être, quotidiennement au contact des enfants à qui il nous revient tous en tant qu'être humain de donner la place de choix. Une célébration de leurs droits, qui rappelle ainsi à tout un chacun son devoir de protection.

TOGO EXPRESS
AGENCE DE DISTRIBUTION DE COURRIER

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A côté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

POLITIQUE : La branche togolaise du Mouvement "Bâtir le Togo" officiellement lancée

LA BRANCHE togolaise de "Bâtir le Togo", un Mouvement Associatif créé en France par des Togolais en 1997, a été officiellement lancée le mardi dernier à Lomé lors d'une conférence de presse

Au lendemain de sa création, ce Mouvement a réussi à s'implanter sur le plan international. C'est ainsi que ces branches autonomes ont été installées en Allemagne, en Belgique, au Canada et aux États-Unis.

"Malheureusement, durant toute cette période et malgré les efforts déployés sous diverses formes, le Mouvement n'arrivera jamais à s'im-

planter au Togo, puisque le général Gnassingbé Eyadéma et son pouvoir le considéraient comme un mouvement subversif", a expliqué Me Jean Dégli, président international et président du bureau provisoire /section local de "Bâtir le Togo".

Ce dernier avait à ses côtés, d'autres membres du bureau de ce Mouvement au Togo.

Selon lui, "Bâtir le Togo" est "l'aboutissement des œuvres de jeunes togolais, fer de lance des mouvements des années 90, qui ont



Jean Y. Dégli, Pdt mondial "Bâtir le Togo"

demandé l'instauration de la démocratie et de l'Etat de droit au Togo (...). Les objectifs de ce Mouvement

sont multiples et Me Dégli, les a énumérés pêle-mêle: la lutte pour la promotion et la protection des droits de l'Homme et de la dignité humaine par tous les moyens (moral matériel, intellectuel, social et psychologique et dans tous les domaines), la lutte pour la promotion et la protection des droits de la femme et de l'enfant et lutte pour la naissance de la promotion de la paix, de la concorde et de l'unité nationale.

"Bâtir le Togo" entend également se battre pour l'instauration, la consolidation, la promotion, la vulgarisation et la protection des principes de l'Etat de droit et de la démocratie au Togo.

"Bâtir le Togo+ travaillera avec n'importe quelle organisation qu'il voudrait. Nous travaillerons avec le CST, la Coalition +Arc-en-ciel+, UNIR, etc. Si tous ces regroupements ou partis politiques veulent lutter et travailler pour le bien-être de ce pays", a précisé Me Dégli.

"Nous ne sommes pas apolitiques. Nous sommes un Mouvement qui revendique la politique et nous travaillerons pour changer les politiques", a-t-il poursuivi.

A en croire le président de "Bâtir le Togo+", on ne peut pas bâtir un pays en se démarquant totalement de la politique: "On ne peut pas vouloir changer un pays en cherchant à se démarquer du politique. C'est impossible. Mais cela ne signifie pas qu'on est en train de concourir à l'exercice du pouvoir".

Mais pour qui roule Me Dégli?, a demandé un journaliste. "J'ai toujours roulé pour mon pays et je roule toujours pour mon pays. Quand je pense à la chose publique, je ne roule et je ne roulerai pour personne", a-t-il affirmé.

JUSTICE / Affaire d'escroquerie internationale:

Pascal Bodjona débouté, n'obtient pas le statut de "témoin"

L'ANCIEN MINISTRE de l'administration territoire Pascal Bodjona inculpé dans l'affaire de "l'escroquerie internationale", n'obtiendra pas le statut de "témoin", car débouté jeudi dernier par la chambre judiciaire de la Cour suprême.



L'ancien ministre Pascal Bodjona

lui auraient fait miroiter l'accès au Togo à une fortune estimée à 275 millions de dollars US (environ 145 milliards de F.CFA) du feu président ivoirien Robert Guéi, déposée à la Banque centrale du Togo.

M. Bodjona avait été entendu, dans un premier temps, en qualité de témoin. Une deuxième plainte de l'Emirati portée contre l'ex-ministre a conduit à son inculpation. Les avocats

de ce dernier demandent l'annulation pure et simple de cette plainte. Une demande à laquelle la chambre judiciaire de la cour suprême n'a pas accédé.

Selon Me Jil-Benoît Afangbédj, cette décision "ne repose sur aucun moyen juridique".

"On vient de démontrer que les beaux discours tenus ces derniers temps, ne riment pas avec les actes. C'est une parodie de justice", a-t-il affirmé.

Rappelons que l'ex-Pgd d'ELF Loïk Le Floch-Prigent, également impliqué dans cette affaire, a été également remis liberté provisoire pour des raisons de santé après avoir été inculpé et écroué pendant quelques mois à la gendarmerie de Lomé. M. Agba a aussi bénéficié d'une liberté provisoire, mais il est en fuite.

SANTÉ / L'appendicite :

Des signes qui doivent alerter

L'APPENDICITE EST une inflammation soudaine de l'appendice, une petite excroissance en forme de ver (appendix vermiformis) située au début du gros intestin, du côté inférieur droit de l'abdomen. L'appendicite est souvent le résultat d'une obstruction de cette petite structure anatomique par des matières fécales, du mucus ou un épaissement du tissu lymphoïde présent. Elle peut aussi être causée par une tumeur qui obstrue la base de l'appendice. L'appendice devient alors enflé, colonisé de bactéries et peut éventuellement commencer à se nécroser.

La crise survient le plus souvent entre l'âge de 10 et 30 ans. Elle touche une personne sur 15, et un peu plus souvent les hommes que les femmes.

L'appendicite doit être traitée rapidement, sans quoi l'appendice pourrait se rompre. Cette situation cause habituellement une péritonite,

c'est-à-dire une infection du péritoine, la mince paroi qui entoure la cavité abdominale et qui contient les intestins. Une péritonite peut, dans certains cas, être fatale et requiert une intervention médicale d'urgence.

Quand consulter

Si vous ressentez une douleur vive et persistante au bas de l'abdomen, près du nombril ou plus à droite, accompagnée de fièvre ou de vomissements, rendez-vous aux urgences.

Chez les enfants et les femmes enceintes, l'emplacement de l'appendice peut varier légèrement. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Avant de vous rendre à l'hôpital, évitez de boire. Cela pourrait retarder une intervention chirurgicale. Si vous avez soif, humectez-vous les lèvres avec de l'eau. Ne prenez pas de laxatifs : ils pourraient augmenter les risques d'éclatement de l'appendice.

Symptômes

Les symptômes de l'appendicite peuvent varier légèrement d'une personne à l'autre et évoluer dans le temps.

- Les premiers symptômes de douleur se manifestent généralement près du nombril et évoluent graduellement vers la partie inférieure droite de l'abdomen ;

- La douleur s'accroît progressivement, habituellement sur une période de 6 à 12 heures. Elle finit par se localiser à mi-chemin entre le nombril et l'os pubien, du côté droit de l'abdomen.

Lorsqu'on presse sur l'abdomen près de l'appendice et qu'on relâche la pression soudainement, la douleur s'accroît. La toux, un effort comme la marche ou même la respiration peuvent aussi aviver la douleur.

La douleur est souvent accompagnée des symptômes suivants :

- Nausées ou vomissements ;
- Perte d'appétit ;
- Faible fièvre ;
- Constipation, diarrhée ou gaz ;
- Ballonnement ou rigidité à l'abdomen.

Chez les jeunes enfants, la douleur est moins localisée. Chez les adultes plus âgés, la douleur est parfois moins vive.

Si l'appendice se rompt, il arrive que la douleur s'apaise momentanément.

Toutefois, l'abdomen devient vite ballonné et rigide. À ce stade, il s'agit d'une urgence médicale.

Personnes à risque

- La crise survient le plus souvent entre l'âge de 10 et 30 ans ;
- Les hommes sont légèrement plus à risque que les femmes.

Prévention

Une alimentation saine et diversifiée facilite le transit intestinal. Il est possible, mais non prouvé, qu'une telle alimentation diminue le risque de crise d'appendicite.

Traitements médicaux

Seule une intervention chirurgicale permet de traiter une crise d'appendicite.

L'opération classique consiste à retirer l'appendice grâce à une incision de quelques centimètres près de la fosse iliaque droite, quelques centimètres au-dessus de l'aîne. Le chirurgien peut aussi procéder par laparoscopie, en pratiquant trois incisions de quelques millimètres à l'abdomen et en insérant une petite caméra dans l'une d'elles.

Selon la gravité de l'infection, les patients pourront quitter l'hôpital le lendemain ou dans les jours suivant leur opération. L'incision guérit en l'espace de quelques semaines.

Zozo

UFOA : BELLE PRESTATION DES EPERVIERS



Le Togo s'est imposé dimanche face au Liberia (4-0) lors du tournoi de l'Union des fédérations ouest africaines de football (UFOA). Quatre buts marqués par Saïbou Badarou, Gazozo Kpadé, Kondo Arimiyaou, Sapou Mani.

Les Eperviers affrontent aujourd'hui le Niger. Une victoire leur permettra de participer au second tour de la compétition qui se déroule à Koumassi au Ghana.

TOURNOI DE TENNIS "OPEN TOGO 2013": LANCEMENT LE MERCREDI DERNIER À LOMÉ DE LA PREMIÈRE ÉDITION, PRÉVUE DU 9 AU 14 DÉCEMBRE

La première édition du tournoi de tennis dénommé "Open Togo 2013" a été lancée le mercredi 20 novembre dernier à Lomé lors d'une conférence de presse animée par les organisateurs.

Ce tournoi se déroulera du 9 au 14 décembre prochain sur les courts de tennis de la Fédération togolaise de tennis (FTT). +Open Togo 2013+ va regrouper plus de 60 joueurs de tennis du Bénin, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Rwanda, du Burkina Faso, du Congo, du Gabon, du Nigeria, du Ghana, du Cameroun, du Sénégal, du Niger de la France et du Togo.

Il est organisé par la FTT avec le soutien financier de la société HESNAULT, qui intervient dans le transport maritime et aérien.

Selon Boniface Papa Nouveau (le promoteur), ce tournoi vise non seulement la promotion du tennis au Togo et en Afrique, mais aussi vise à éclore de nouveaux talents.

"C'est une joie pour nous de soutenir le tennis, car notre souhait est qu'un jour, un africain gagne le grand chelem", a-t-il précisé. Plusieurs prix sont prévus dont une enveloppe de 700.000 F.CFA pour le gagnant et 400.000 F.CFA pour le finaliste malheureux...

EDUCATION: DE LATRINES MODERNES ET ÉCOLOGIQUES POUR L'EPE DE GBINKOMEGAN, GRÂCE À L'APPUI FINANCIER DES USA

L'École Primaire Evangélique (EPE) de Gblinkomegan (dans le canton de Sagbado) dispose désormais de latrines modernes et écologiques, construites grâce à un appui financier de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo. Le joyau a été inauguré ce jeudi par l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo Robert Whitehead en présence des responsables de ladite école et de l'Eglise Evangélique Presbytérienne/Paroisse de Gblinkomegan. Cette cérémonie intervient au lendemain de la célébration de la première journée mondiale des toilettes, instituée par l'Organisation des Nations Unies (Onu).

Selon les statistiques de cette organisation, plus de 2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à des latrines...

TERRAIN RURAL A VENDRE

Le terrain indiqué se trouve au lieu dit Atchavé (Préfecture de ZIO), sur la route de Gblinvié à moins de 10 km à l'Ouest de Tsévié.

La surface est de cinq (05) hectares à un prix intéressant.

Contacts : 91 91 35 89 ou 97 28 33 70

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.

Prochaine parution le mardi 03 Décembre 2013

Nos remerciements aux agences savoirnews, afrepress et republi-coftogo pour leur collaboration

DEUX MODES D'ACCÈS

pour UN GRAND RACCOURCI vers votre compte.

Directement et en temps réel glissez-vous au plus près de vos finances.

utb e.box

Offre promotionnelle
du
16 Novembre au 16 Février 2014

Durant ces 3 mois,
abonnez-vous à

utb e.box

et bénéficiez d'un (1) mois
d'utilisation gratuite
de votre pack.



Nos packs utb e.box

Packs particuliers

utb e.box Premium

UTB e-info
Allo UTB
SMS ÉMISSION
SMS RÉCEPTION
RÉCEPTION MAIL

utb e.box Medium

UTB e-info
Allo UTB
SMS ÉMISSION
RÉCEPTION MAIL

utb e.box Basic

Abonnement à l'un des services

Packs entreprises

utb e.box Business

UTB e-info
Allo UTB
SMS ÉMISSION
SMS RÉCEPTION
RÉCEPTION MAIL

utb e.box Basic Pro

Abonnement à l'un des services
à l'exception du service
SMS RÉCEPTION

Prenez contact avec votre agence UTB la plus proche pour plus d'informations.



Union togolaise de banque

Votre satisfaction fait notre réputation